

CONSEIL D'ECOLE

Procès verbal

15/10/2021

Direction

**Ecole élémentaire de
GEUDERTHEIM**
74, rue du Général de Gaulle
67170 GEUDERTHEIM
03 88
ce.0672664g@ac-strasbourg.fr

Ordre du jour du C.E.

POINT 1 : Lecture (Points importants) et adoption du précédent PV

POINT 2 : Résultats des élections et présentation de l'école (Enseignants nouvellement nommés, effectifs, répartition, APC, retours des réunions parents /professeurs, ...)

POINT 3 : Règlement intérieur

POINT 4 : Résultats des évaluations CP/ CE1 et pilotage pédagogique de l'école p/r à celles-ci

POINT 5 : Projet ECO-environnement

POINT 6 : Autres projets (Piscine, escalade, ...)

POINT 7 : Périscolaire

POINT 8 : Questions associations des parents d'élèves

Procès verbal du conseil d'école du vendredi 18 octobre 2021

Présents :

Enseignants (es) : Nathalie GASSMANN -- Laetitia STEBLER -- Anne GUILLON -- Carine HOUEL-MAURER -- Stéphanie JEUCH -- Véronique DECKER -- Mathilde RUNGETTE -- Thierry KEIFFER

Représentants de la mairie : Pierre GROSS (maire) -- Michel URBAN (Conseiller Municipal)

Représentante Périscolaire : Séverine KLIPFEL

Parents d'élèves : Olivia CRAVAGEOT -- Audrey VIAL (Vivre l'école)
Mélissa LAGEL -- Tiphaine FRIEDT -- Mélanie DRUMMER -- Sarah LUDWIG (PEEP)

Excusés :

Enseignants (es) : M. Vincent STRUB (ZIL – décharge de direction le vendredi)

Enseignantes de Religion : Yvonne PIQUEREL, Agathe STEINER

Parents d'élèves : Mme BOUTINAUD

AESH : Solange DUMINGER

La séance est ouverte à **20 heures**

La séance est close à **21 heures 40**

INTRODUCTION :

Tour de table / présentations

Accueil des membres et remerciements

(Accueil de nouveaux membres de l'équipe éducative : Mme Mathilde RUNGETTE qui intervient les lundis et mardis et Mme Véronique DECKER qui intervient les jeudis et vendredis sur la classe de CM1), l'AESH Solange DUMINGER qui intervient dans la classe de CP de Mme STEBLER, ainsi que Monsieur Vincent STRUB (vendredi) et moi-même Thierry KEIFFER pour la classe de CM2.

Les nouveaux (ou anciens) représentants des parents d'élèves :

Mmes LUDWIG Sarah, BEAUDINET Cynthia, FRIEDT Tiphaine, DRUMMER Mélanie, CRAVAGEOT Olivia, JESSEL Aurélie, LAGEL MéliSSa, RITTER Pascale, VON ALLMEN-SCHMIDT Valérie, ABGRALL Marie, EHRHARDT Stella, VIAL Audrey, AMY Alexandra, BOUTINAUD Nathalie.

POINT 1 : Retour sur le Procès-verbal du précédent conseil d'école.

Approbation : Oui, à l'unanimité

Rappels de la mise en œuvre et du rôle du conseil d'école : **le conseil d'école se réunira 3 fois dans l'année afin de faire le point sur les actions menées et à venir et de permettre aux différentes instances (parents, école, Ville) de communiquer pour avancer ensemble.**

POINT 2 : Résultats des élections et présentation de l'école

1) Elections des délégués:

PROCES-VERBAL

Election des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Année scolaire 2021-2022

Académie	Strasbourg
Département	Bas-Rhin
Commune	GEUDERTHEIM
Type d'école	Ecole primaire
N°UAI	0672664G

Participation	
Modalités de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	284
Nombre de votants	198
Nombre de bulletins blancs ou nuls	16
Nombre de suffrages exprimés (S)	182
Taux de participation	69.72%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir	7
Quotient (S/N)	26.00

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombres de candidats titulaires	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient du plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
P.E.E.P.	7	95	4		4	4
Association locale : « Vivre l'école »	7	87	3		3	3
	14	182	7	0	7	7

Nombre de sièges pourvus	7
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

- Rappel des résultats des **élections des parents d'élèves** élus au Conseil d'Ecole.

Nombre d'électeurs inscrits : **284** / Nombre de votants **198** (16 bulletins blancs ou nuls)

☐ Taux de participation : **69,72 %**

Parents d'élèves élus : 4 représentantes de la PEEP et 3 représentantes de l'association locale Vivre l'école → les **7 sièges** sont **pourvus**. (Résultats cf. annexe III, PV)

Titulaires (7 sièges) :

PEEP : Mmes LUDWIG Sarah, BEAUDINET Cynthia, FRIEDT Tiphaine, DRUMMER Mélanie

Association « Vivre l'école » : Mmes BOUTINAUD Nathalie, CRAVAGEOT Olivia, JESSEL Aurélie

Suppléants(es) :

PEEP : Mmes LAGEL Mélissa, RITTER Pascale, VON ALLMEN-SCHMIDT Valérie, ABGRALL Marie

Association « Vivre l'école » : Mmes EHRHARDT Stella, VIAL Audrey, AMY Alexandra

L'équipe éducative adresse ses félicitations aux parents élus et les remercie pour leur implication vis-à-vis de l'école.

2) Présentation de l'école (Rentrée / Effectifs / Equipe enseignantes)

La rentrée s'est déroulée sans incidents notables. Les réunions parents-professeurs ont permis à l'équipe enseignante de présenter leurs projets et de répondre aux questions des parents d'élèves.

2-1) EFFECTIFS / EQUIPE

Actuellement l'effectif est de **166 élèves (Un départ dès la rentrée)**. Il y a **7 classes** réparties de la façon suivante :

Au Cycle 2 (100):

- **CP 1:** Mme Nathalie GASSMANN : 16 élèves, **CP2:** Mme Laetitia STEBLER : 20 élèves, **CE1 :** Mme Anne GUILLON : 25 élèves, **CE2 :** Mme Stéphanie JEUCH : 28 élèves, **CE1/CM1** Mme Carine HOUEL- MAURER 21 élèves dont 11 CE1

Remarque : nous compterons un élève supplémentaire qui sera accueilli dans la classe de Mme GASSMANN dès jeudi 21 octobre (Ces deux journées lui permettant de connaître sa classe avant les vacances. Présentation de l'école lundi 18/10/2021).

Au Cycle 3 (66) :

- **CM1 :** Mmes Véronique DECKER et Mathilde RUNGETTE : 26 élèves, **CE1/CM1** Mme Carine HOUEL- MAURER : 21 élèves dont 10 CM1, **CM2 :** M. Thierry KEIFFER : 30 élèves

Remarque : M .Vincent STRUB effectuée 25% dans la classe de M.KEIFFER (vendredi)

Autres personnes intervenant régulièrement au sein de l'école auprès des enfants :

Mme Solange DUMINGER (AESH),

Mmes PIQUEREL Yvonne, STEINER Agathe (Religion)

M. Roland REEB (Echecs – Projet d'École)

Précision Religion :

Œcuménique : 6 cours

Les jeudis 8h00-8h50 CM2 / 8h55-9h45 en rotation une semaine sur deux CP / 10h00-11h00 CE2 Mme PIQUEREL

Les vendredis 10h30-11h30 CE1 / 13h30-14h30 CE1-CM1 / 14h45-15h45 CM1 Mme STEINER

2-2) APC : les Activités pédagogiques Complémentaires :

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial de la commune.

Elles ont débuté dès la mi-septembre pour la majorité des classes.

2-3) COOPERATIVE SCOLAIRE : 16 € de participation volontaire des familles (Très peu de familles n'ont pas voulu contribuer à cette participation). **Il est convenu de maintenir cette somme à l'unanimité.**

3) Mairie

Etudes du soir : dispositif mis en place par la mairie (qui rencontre un beau succès).

Travaux prévus pour 2021 : installation d'un TBI dans la salle des CM2 pour l'année scolaire 2021/2022, l'autre TBI prévu ne pourra être installé dans l'immédiat (manque de semi-conducteurs). La réfection du reste de l'école est prévue en 2022.

CME (Conseil Municipal des Enfants): une belle initiative

Elections au CME (Conseil Municipal des Enfants) : le lundi 11 octobre 2021 à la MAIRIE (Les élèves de CM1 et CM2 sont concernés).

Les élus sont : Amélie BAUER CM1, Timothé BOUTINAUD CM2, Anna COCHE CM1, Malo HAUSMANN CM2, Zoé HORNY CM2, Charlotte KELLER CM1, Lola LINGERI CM2, Maxence MONTAGNON CM2, Léa PAULEN CM1, Emma WOLFF CM2.

Remerciements : L'ensemble de l'équipe éducative remercie le service de la mairie et sa responsable Mme SCHNEIDER pour leur souci de répondre aux mieux à nos demandes.

4) LE PROJET D'ECOLE

Rappel aux parents d'élèves élus

-Le projet d'école comporte 3 grands axes.

Les objectifs des grands axes sont les suivants (déclinés en fiches actions):

AXE 1 : Eduquer les élèves à des pratiques en faveur du développement durable pour devenir des éco-citoyens responsables

Trier les déchets (animation SMITOM "roule ta boule", visite de la déchetterie)
économiser l'eau (visite de la station d'épuration)
maîtriser la consommation de l'électricité au sein de l'école en partenariat avec l'ES)
participer au nettoyage des abords de l'école (action communale)
participer au fleurissement du village (action communale)
poursuivre l'action compost

AXE 2 : Ouvrir à la culture, aux arts et à la fréquentation de différents milieux

visite de musées, d'expositions, sortie au Vaisseau ...
sortie au théâtre
visite des coulisses du TNS
mise en scène de saynètes et représentations
stage poney
stage escalade
séances piscine

AXE 3 : S'approprier des pratiques de résolutions de problèmes et de logique

pratique des échecs une fois par semaine
jeux mathématiques
participation à des "concours" de maths type Kangourou des maths, activités challenge maths proposées par la circonscription.
jeux de société, jeux de logique et de manipulation en activités autonomes

Le projet d'école arrivera à son terme en 2022, certaines actions initiées seront prolongées, et de nouvelles (en lien avec les demandes nationales) seront mises en place.

POINT 3 : Règlement intérieur (annexe 1)

Lecture de points à rappeler et suggestions de modifications au niveau du règlement intérieur.

Les parents peuvent prendre rendez-vous avec le directeur : **jour de décharge le vendredi.**

Retour aux horaires normaux avec l'accueil des élèves dès la reprise des cours le 8/11/2021 à savoir

Accueil du matin de 7h50 /8h00 et l'après-midi de 13h05 à 13h15.

« Justification des absences et retards » : cahier de liaison pour signaler les absences et/ou retards.

Si un enfant doit quitter l'école pendant les heures scolaires, cela ne peut se faire que si un adulte vient le chercher (adulte identifié).

Rappel des horaires actuels des récréations : **9h45-10h (cycle 2) et 10h05-10h20 (cycle 3) / 14h10- 14h25 (cycle 2) et 14h30-14h45 (cycle 3).**

Il est peu probable qu'une récréation commune à tous les élèves soit mise en place, au vu du nombre important d'élèves dans l'école.

Les fiches de renseignements remplies par les parents en début d'année seront à présent gardées tout au long de la scolarité de l'élève dans l'école et pourront être modifiées en cas de besoin.

Les associations de parents d'élèves pourront avoir accès aux adresses mails des parents qui donneront leurs accords. Ces adresses permettront aux associations de dialoguer plus directement avec eux.

Les parents peuvent accompagner leur enfant jusqu'aux barrières, en cas de problème s'adresser aux enseignants de surveillance. Ils n'entrent plus dans la cour car il y a des classes qui se rendent dans leur salle en passant à l'endroit où ils attendaient ...

PRECISIONS PROTOCOLE SANITAIRE :

Le passage au niveau 1 / niveau vert permet notamment de lever l'obligation du port du masque pour les élèves des écoles élémentaires tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs des établissements. Les règles relatives au port du masque par les adultes sont en revanche inchangées (port obligatoire dans les espaces clos et, si un arrêté préfectoral le prévoit, dans les espaces extérieurs). Le passage au protocole de niveau 1 / niveau vert autorise également l'assouplissement de certaines règles (cf autres questions relatives au cadre sanitaire). Il est toutefois recommandé de continuer au moins jusqu'aux congés d'automne, à limiter le brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau selon le cas) notamment dans les écoles. Donc la cour de récréation sera toujours divisée en zones.

Niveau Modalités : en niveau 1 / niveau vert, la limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes, niveaux) n'est pas obligatoire. Dans les départements où le protocole de niveau 1 / niveau vert est applicable, les élèves peuvent être répartis dans les autres classes en veillant, dans la mesure du possible, à limiter le brassage et à maintenir les élèves ainsi répartis dans la même classe durant l'absence de l'enseignant. Une traçabilité est assurée de manière à garantir l'efficacité du contact-tracing.

Pendant les élèves (en cas d'absence d'un enseignant) seront, dans la mesure du possible, toujours affectés à une même classe.

Sécurité : L'exercice d'évacuation a été effectué le **mardi 14 septembre à 9h35** en lien avec l'école maternelle : l'exercice s'est déroulé dans le calme et l'évacuation des locaux s'est faite rapidement (en 3 mn 48 sec.)
Pourrait-on encore gagner du temps ??

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est en cours de finalisation avec l'aide de l'Inspection (PAI).

Danger lors de la dépose des enfants devant l'école : trop de voitures se garent et stagnent sur les trottoirs, ce qui oblige élèves et parents à aller sur la route.

Le manque de places de parking autour de l'école est souligné.

POINT 4 : Résultats des évaluations CP/CE1

Evaluations CP et CE1 et présentation des dispositifs d'aide à la réussite scolaire:

Des évaluations diagnostiques ont été réalisées afin d'effectuer un bilan de compétences des élèves. Ces évaluations permettent d'identifier les besoins de chacun et d'établir le type d'aide qui sera mis en place. De détecter en partie les élèves concernés par un PPRE ou l'aide personnalisée afin d'apporter une remédiation.

Au CP et au CE1 : des évaluations ont été réalisées.

Quatre classes étaient concernées, soit 72 élèves (36 CP et 36 CE1)

Au niveau de l'école, ces évaluations seront utilisées (ainsi que les évaluations 6^{ème}) pour élaborer le prochain Projet d'école et prendre en charge des enfants en APC : cibler les besoins puis répondre à ces besoins afin d'améliorer les résultats de l'école.

Comment sont traitées ces évaluations ?

→ Double lecture : par ligne et par colonne.

Exemple avec un tableau projeté lors du conseil.

POINT 5 : projet ECO-environnement (Présentation Laetitia)

Ce projet consiste à mettre des actions en œuvre pour donner un label international d'éco-école à l'école de Geudertheim. Le thème choisi parmi 7 thèmes possibles est celui des déchets, pour cette première année. Le projet comporte plusieurs étapes :

- Une commission de suivi va être formée, elle se rassemblera 3 fois par an et sera composée des éco-délégués (un éco-délégué sera élu par classe), de représentants de la mairie et du périscolaire.

- Un diagnostic de l'état initial des choses sera réalisé.
- Un plan d'action sera mis en œuvre ; il pourra être différent selon les classes. Son impact dans l'école et dans le village sera évalué.
- Un éco-code sera créé (une fresque, un hymne, un logo...), afin de garder en mémoire ce qui a été fait.

Le dossier finalisé, montrant les actions menées, sera envoyé en avril. La réponse devrait arriver à la fin de l'année scolaire. Les représentants de la mairie donnent leurs encouragements à ce projet.

POINT 6 : autres projets :

Projet échec (CP1, CM2, CE1/CM1)

Projet Badminton toutes les classes

Projet poney (CE1/CM1)

Piscine (CE1 et CE2)

La semaine du goût : un petit déjeuner a eu lieu avec les classes de Mmes Guillon et Jeuch.

Découverte de la faune et la flore de la forêt de Geudertheim (Classes de CP1 et 2).

→ Journée du 16 nov. 2021 avec une intervenante

Projet (en lien avec le projet d'école (cf. point 5))

POINT 7 : PERISCOLAIRE

Le projet pédagogique du périscolaire est en lien avec le point 5 et avec le projet d'école. Il consiste à sensibiliser les enfants au tri, aux gestes éco citoyens. Le lombricompostage mené l'an dernier n'a pas fonctionné comme prévu, mais a encouragé l'équipe à persévérer dans les actions.

Les représentants PEEP donnent l'idée d'un recyclage des fournitures scolaires. Ce serait intéressant, en lien avec le projet d'école. Le directeur y est favorable, mais rappelle qu'il faut des preuves mesurables pour montrer qu'une action fonctionne.

POINT 8 : Questions parents d'élèves et proposition d'actions

Il est proposé par une maman d'élève de parler davantage avec les élèves du harcèlement scolaire.

M. Keiffer propose la diffusion d'une petite vidéo ("Les chevaliers des temps modernes") et rappelle l'importance de l'éducation aux réseaux sociaux.

Mme Stebler ajoute que la lutte contre le harcèlement est une priorité de l'Education Nationale.

M. Keiffer encourage tout le monde à partager les problèmes rencontrés, même minimes et à en parler.

Actions envisagées par la PEEP :

- Un concours "grands dessinateurs" sur le thème des fables de la Fontaine
- Un concours "grands lecteurs" où les élèves parlent d'un livre qui leur a plu (CM1-CM2)
- Une vente de fromages et de couronnes de l'Avent
- Les chocolats de Saint Nicolas offerts aux élèves, ainsi que des livres
- Une marche de Saint Nicolas, le 3 décembre 2021

Actions envisagées par l'association "Vivre l'école" :

- Une vente de bretzels Boehli
- Une vente de chocolats de Pâques
- Une bourse aux jouets/vêtements
- Une vente de géraniums
- Une vente de fournitures scolaires

Actions communes aux 2 associations :

- Le marché de Noël sur la place de la mairie, avec des commerçants du village

- L'aide au financement de boîtes à goûter (projet éco-école, réduction des déchets)
- L'organisation de la fête de fin d'année

Calendrier :

- On peut noter que les associations soutiendront les projets de l'école en fonction de leur moyen.
- **Conseil d'école du 2^{ème} trimestre : Mardi 29 mars 2022 à 20h00 semaine 13**
- **Conseil d'école du 3^{ème} trimestre : Vendredi 24 juin 2022 à 20h00 semaine 25**

La secrétaire,

Le directeur,

Véronique Decker

Thierry KEIFFER

